



AGENDA

En raison du renforcement des mesures sanitaires face à la recrudescence de la circulation du virus, les séances du lundi sont actuellement suspendues.



LUNDI 5 OCTOBRE

Le pouvoir dans l'Église

Philippe Levillain, membre de l'Académie des sciences morales et politiques
(bref résumé par l'auteur)

Le pouvoir dans l'Église et le pouvoir de l'Église sont indissociables, ne serait-ce qu'en raison de la mission assignée par le Christ à l'apôtre Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne tiendront pas contre elle. Je te donnerai les clés du Royaume des Cieux : quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié. » (Mt 16, 13-20) Avant même la Pentecôte, et la dispersion des Douze, soixante-douze des disciples avaient été envoyés en Palestine pour répandre le message de l'Évangile. Il faut ajouter (fait non négligeable), qu'à la suite de la trahison de Judas, le douzième apôtre fut remplacé par Matthias, tiré au sort parmi les disciples.

Le commentaire de cette mission est encore l'objet de longues exégèses. Il constitue un des éléments du schisme lefebvriste. Mais le point le plus important se situe dans la paronomase autour de « *Petrus* » et « *petram* », intraduisible dans les langues anglo-saxonnes et germaniques. La pierre, nom donné par le Christ à Simon Kephas, serait celle détachée du roc, *petra*. Par conséquent, elle génère probablement la distinction entre l'autorité – le roc – conférant la mission, et l'exercice du pouvoir – la personne de Pierre. Le pouvoir donné relèverait d'une autorité déléguée. Ainsi, la mention de « vicaire du Christ » dans les titres pontificaux, apparue au Moyen Âge, a été supprimée par le pape François dans l'annuaire 2020.

Néanmoins, cette phrase fondatrice pose la question des relations entre autorité et pouvoir, ouvre celle des relations entre fondation et peuple, entre Église catholique et apostolique, c'est-à-dire Église universelle et Église particulière. C'est l'universalité de l'Église qui, par ses implantations dans le monde, détermine l'Église catholique. Comme le fait remarquer le père de Lubac, « "catholique" suggère l'idée d'un tout organique, d'une cohésion, d'une synthèse ferme, d'une réalité non pas dispersée mais au contraire, quelle qu'en soit l'étendue dans l'espace ou la différenciation interne, tournée vers un centre qui en assure l'unité. » Et de rappeler Barth, qui « parle d'une identité, d'une continuité, d'une universalité s'imposant souverainement dans toutes les diversités. »

Cette universalité fut confrontée à la traversée temporelle de l'Église à partir du moment où la foi, selon l'Évangile, fut prise en charge par l'Empereur lors de la conversion de Constantin en 312. Celle-ci jeta les bases de la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire, et des conflits entre le Saint-Siège et les États à long terme. À quoi s'ajoutèrent la construction de la basilique constantinienne et la Donation de Constantin, « un faux, tellement faux, qui finit par apparaître comme vrai » (G.M. Vian).

La question de Rome, de la centralité du pouvoir de Pierre par rapport aux autres Églises fut âprement débattue au concile de Chalcedoine en 451, à l'issue duquel Rome fut retenue comme capitale. Cette relation entre l'autorité pontificale, le pouvoir et les pouvoirs des États chrétiens constitue la trame de l'histoire de l'Église jusqu'au concile de Trente. Apparaît donc l'Église catholique, apostolique et romaine, appuyée sur la basilique Saint-Pierre, à la fois panthéon et manifeste. Tous les éléments de la *societas perfecta*, établie par saint Thomas, par mimétisme avec la *communitas perfecta* d'Aristote, sont définis et reliés entre eux par l'Église catholique, puis romaine, au fil des siècles, pour accomplir ce qu'Onorato Bucci appelle l'œuvre du « Christ législateur ».

C'est avec la perte du pouvoir temporel, porté à son sommet avec la victoire de Léopante en 1571 et la fin du « Mythe de Croisade » (Alphonse Dupront), qu'est constitué l'ensemble des recueils organiques du gouvernement central de l'Église. Le Code de Droit canonique de 1917 représente cette pierre de référence qui, après et à cause de Vatican II, fut retouchée en 1983. Si l'énumération détaillée du pouvoir pontifical peut se résumer à « pouvoir de gouvernement, pouvoir suprême, pouvoir plénier, pouvoir épiscopal », celui-ci est, depuis l'origine et encore à l'heure actuelle, confronté à la question de la collégialité. Depuis Vatican II, il est également ouvert par surcroît aux enjeux de la subsidiarité et même de l'épiscopalisme. La Renonciation de Benoît XVI et les divers synodes convoqués par le pape François constituent l'aube d'une lente révolution des relations apostoliques entre le sommet et la périphérie par rapport au Peuple de Dieu et aux autres religions. Rappelons pour finir, avec le professeur Carlo Cardia, que « le primat pontifical et le gouvernement central de l'Église, si liés soient-ils, ne s'identifient pas l'un à l'autre ».

DÉPÔT D'OUVRAGE

Georges-Henri Soutou a déposé sur le Bureau de l'Académie l'ouvrage de son confrère **Philippe Levillain**, *Le Tableau d'Honneur. Récit*, préface de Christophe Lucet, Editions Sud-Ouest, 2020 : « *C'est le récit d'une adolescence dans les années 50 à Bordeaux, dans son triple cadre religieux, familial et scolaire. C'est à la fois proche de nous, mais c'est aussi un autre monde. On notera que le Lycée Montaigne sut faire naître les vocations historiques et littéraires de l'auteur, avec le succès que l'on sait, au moyen d'une pédagogie traditionnelle, mais très attentive. C'était la pédagogie d'avant les pédagogues...* »



IN MEMORIAM MICHEL FORGET



Le général (2 S) de corps aérien **Michel Forget**, correspondant de l'Académie élu le 26 octobre 1998 dans la section générale, est décédé dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Né le 4 mai 1927, il a fait une carrière complète d'officier pilote de chasse. Il a notamment commandé la première opération extérieure mettant en œuvre des avions de combat à réaction modernes et, de 1979 à 1983, a été à la tête de la Force aérienne tactique (FATac). Mis en congé du personnel navigant en 1986, il quitte le service actif pour se consacrer à des études sur la défense, la stratégie et le fait aérien. Il est l'auteur de 6 ouvrages, parmi lesquels on retiendra *Puissance aérienne et stratégies* (2001), *Notre défense dans un monde en crise* (2006), *Nos forces aériennes en OPEX : un demi-siècle d'interventions extérieures* (2013) et *Nos armées au temps de la Ve République* (2016). À l'Académie, il présidait depuis 2007 le jury du Prix Edmond Freville – Pierre Messmer, couronnant des ouvrages consacrés à la stratégie militaire.

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Jean-François Mattei signe dans *La Croix* (29 septembre) « **Covid-19, le conflit de valeurs** ». Il observe qu'« *entre confiance et doute, liberté et solidarité nous ne savons plus quoi penser et à quelles valeurs nous référer* », et note que, malgré les données médicales et scientifiques démontrées, une « *résistance instinctive à toute contrainte* » inspire à un certain nombre de Français le refus du port du masque et des positions « anti-vaccin » et « anti-tout ». Citant l'infectiologue Nicolle qui, en 1933, écrivait « *La connaissance des maladies infectieuses enseigne aux hommes qu'ils sont frères et solidaires* », il en appelle à ce que chacun pense à l'autre et à prendre conscience que « *Nos sorts sont liés* » pour retrouver « *cette notion de communauté et ce lien social qui fonde notre humanité.* »

Jean-Claude Trichet est intervenu le 29 septembre lors du séminaire consacré aux réponses données au choc économique et financier du COVID-19 organisé par Hal Scott, Professeur à la *Harvard Law School*, et Paul Andrews, Secrétaire général de l'*International Organization of Securities Commissions*, et auquel participait en particulier Heath Tarbert, Président de la *Commodities future trading commissions*.

Les médias régionaux et *Le Point* (« **Préparer les territoires au monde d'après** », 1^{er} octobre) ont rendu compte du rapport que la commission « Toulouse, territoire d'avenir », parrainée par **Jean Tirole**, a présenté le 29 septembre à la métropole de Toulouse et à la région Occitanie. Dans « **Les idées fortes de Jean Tirole et de la commission pour le futur de Toulouse** » (*Média7*), les rapporteurs expliquent être partis des atouts de Toulouse pour flécher quatre domaines industriels sur lesquels le territoire peut se développer : le spatial et le climat, les mobilités du futur, les biotechnologies et la médecine du futur. À quoi s'ajoute le tourisme de loisir qui peut prendre le relais du tourisme d'affaires. *ToulEco* cite J. Tirole sur « *la nécessité de décloisonner les sujets* » et la proposition de confier à une personnalité extérieure le soin de fédérer les structures universitaires toulousaines. Les 11 propositions sont listées par *France bleu Toulouse*, la dernière consistant à « *Miser sur la nature et la culture occitanes* ».

Dans « **Contre le terrorisme, une guerre sans fin** » (*Le Figaro*, 2 octobre), **François d'Orcival** évoque la déclaration de la journaliste Zineb El Rhazoui au procès des assassins de *Charlie Hebdo*, et rappelle que le matin de l'attaque au couteau qui a fait deux blessés devant les anciens locaux du journal, son avocat Thibault de Montbrial alertait, avec Jean-Charles Brisard, dans « *Ces faits qui font craindre de nouveaux attentats islamistes en France* », sur la présence dans l'espace public de prévenus ou d'anciens détenus condamnés pour des faits liés au terrorisme islamiste.

Le 2 octobre, **Mireille Delmas-Marty** était l'invitée de « *Midi Magazine* » sur *Fréquence protestante*, un long entretien dans lequel elle présente ses réflexions sur les chemins qui sont à inventer pour « *sortir du pot au noir* ».

Dans *La Revue des deux mondes* (octobre 2020), avec « **François Mauriac, le salut en politique** » (pp.146-151), **Éric Roussel** se replonge dans le « *Bloc-notes* » de l'écrivain, « *document essentiel pour la compréhension de la sensibilité française à une époque charnière de l'histoire marquée par la décolonisation et l'avènement du régime gaulliste* ». Il observe l'homme écartelé entre des tentations contradictoires, et qui, un temps pétainiste, affirme bientôt sa sympathie pour la Résistance, ce qui lui vaut d'être invité à la table du général de Gaulle. Admirateur de De Gaulle qui réalisa tout ce qu'il souhaitait – restauration de l'État, poursuite et achèvement de la décolonisation, politique d'indépendance nationale –, Mauriac fut également lié par des liens d'estime réciproque à Mitterrand sous la IV^e République, et, après 1965, se rapprocha de Pompidou, voyant en lui celui qui pouvait prendre la relève. *Le Livre de raison de Malagar*, publié pour le cinquantième anniversaire de sa mort, éclaire « *une personnalité complexe, un écrivain qui aurait pu se perdre en politique et y a finalement trouvé son salut* ».

À SAVOIR

Christophe Jaffrelot a participé à la table ronde « *L'Asie des titans* » aux Cinquièmes Rencontres internationales géopolitiques qui se sont déroulées les 26 et 27 septembre à Trouville-sur-Mer sur « *Mémoire et géopolitique* ».

Le 28 septembre, **Mireille Delmas-Marty** a assisté à la cérémonie d'installation du Parquet européen à Luxembourg le matin, puis, l'après-midi, à l'hommage rendu à Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation et procureur général près cette Cour.

Le 3 octobre, **Jean-Robert Pitte** était au Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges. Le thème de cette 31^{ème} édition était « *Climat(s)* ». Sa conférence, qui s'est tenue à la cathédrale, a évoqué les rapports entre « **Christianisme et climat** »